



# Recommandations de l'UE pour un retour au travail en toute sécurité



#CORONAVIRUS



European  
Commission

# Minimiser les risques d'exposition au COVID-19 sur le lieu de travail

Mettez en place des mesures de contrôle. En voici quelques exemples:



**Ne réalisez pour le moment que des tâches strictement essentielles**



**Réduisez autant que possible les contacts physiques entre les collaborateurs**



**Fournissez tous les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires**



**Mettez à disposition de l'eau et du savon ou tout autre désinfectant adapté pour les mains**



**Mettez en place des politiques flexibles sur les congés et le télétravail**

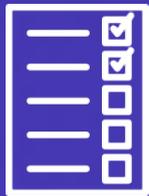
**#CORONAVIRUS**



European  
Commission

# Gérer les collaborateurs qui travaillent depuis leur domicile

## Comment minimiser le risque pour les personnes en télétravail:



**Menez une  
évaluation des  
risques**



**Permettez aux  
collaborateurs  
d'emprunter du  
matériel de  
bureau à leur  
domicile**



**Accompagnez-les  
dans l'installation  
de leur poste de  
travail à domicile**



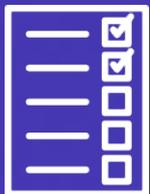
**Fournissez un  
service de  
support pour  
l'équipement  
informatique et  
les logiciels**



**Garantissez la  
meilleur  
communication  
possible à tous  
les niveaux**

# Reprendre le travail après une période de fermeture

Si votre lieu de travail a été fermé suite à la crise du COVID-19, établissez un plan de reprise d'activité prenant en compte la santé et la sécurité de tous. Pensez aux éléments suivants :



**Mettez à jour  
votre plan  
d'évaluation des  
risques**



**Soutenez les  
collaborateurs  
souffrant  
d'anxiété ou de  
stress**



**Accordez une attention  
toute particulière aux  
collaborateurs à haut  
risque (à savoir les  
plus âgés et ceux  
atteints de pathologies  
chroniques par  
exemple)**



**Adaptez les  
bureaux ainsi  
que les  
procédures de  
travail**

**#CORONAVIRUS**



European  
Commission

# Enfin, et non des moindres...

Le document de recommandations fournit également des informations pour vous aider à:



**Consulter et  
informer vos  
collaborateurs**



**Vous occuper  
des  
collaborateurs  
revenant de  
maladie**



**Planifier et  
apprendre pour  
préparer l'avenir**



**Rester bien  
informés**